

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 1^{ER} ET 2^{EME} TRIMESTRE 2025

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération

Table des matières

1.	CADRE LEGAL	3
2.	ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS.....	3
2.1.	<i>Offre de certificats verts</i>	4
2.2.	<i>Demande de certificats verts (quota de CV)</i>	5
2.3.	<i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i>	5
2.4.	<i>Stock de certificats verts</i>	7
3.	CONCLUSION	9

Index graphiques

Graphique 1 :	Evolution trimestrielle du nombre de CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt ..	4
Graphique 2 :	Evolution trimestrielle du nombre de CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL ..	6
Graphique 3 :	Évolution Trimestrielle du stock de CV	8

Index tableaux

Tableau 1	Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en 2025	3
-----------	---	---

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts (ci-après « CV ») qui ont été réalisées pour les deux premiers trimestres 2025 (T1 et T2).

Sur base de l'offre (CV arrivant sur le marché) et de la demande (CV annulés et retirés du marché) le stock réel de CV est établi au 30 juin 2025.

TABLEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN 2025

	Stock de départ	2025 T1	2025 T2	2025 T3	2025 T4	Total 2025
OFFRE	CV octroyés - nouveau régime	399.090	308.768			707.858
	CV octroyés - ancien régime	905.981	314.147			1.220.128
	CV octroyés - Solwatt 10 ans	38.769	27.363			66.132
	Nb total de CV octroyés	1.343.840	650.278			1.994.118
	Nb total de CV arrivés sur le marché	1.343.840	650.278			1.994.118
DEMANDE	CV restitués pour le quota	0	1.293.637			1.293.637
	CV achetés par le GRTL	85.942	37.371			123.313
	CV périmés	6.658	1.084			7.742
	Nb total de CV retirés du marché	92.600	1.332.092			1.424.692
	Stock de CV	7.825.577	9.076.817	8.395.003		8.395.003

2.1. Offre de certificats verts

Au premier semestre 2025, l'offre de CV est constituée des CV octroyés aux installations de production d'électricité verte. Pour le premier trimestre (T1), on comptabilise au total 1 343 840 CV octroyés aux producteurs Solwatt et non-Solwatt. En ce qui concerne le deuxième trimestre le total de CV octroyés à tous les producteurs s'élève à 650 278 CV. La baisse d'émission observée au 2ème trimestre 2025 est directement liée à l'attaque informatique du SPW et, par conséquent, la mise à l'arrêt temporaire de la plateforme de certificats verts.

SOLWATT

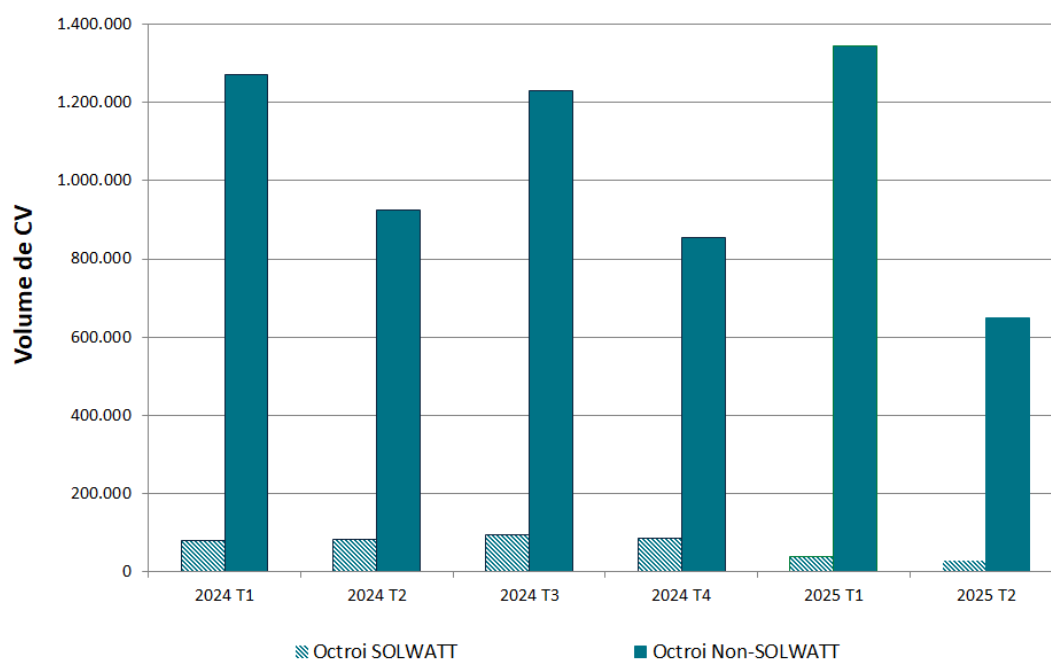
Les producteurs Solwatt ont transmis 4 318 relevés en T1 et 2 329 en T2. Sur base de ces relevés, 38 769 CV et 27 363 CV, respectivement pour le T1 et T2 2025, ont été octroyés et déposés sur les comptes de CV (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

NON-SOLWATT

Les producteurs Non-Solwatt ont transmis, quant à eux, 1 839 relevés en T1 et 982 durant le T2. Sur base de ces relevés, 1 305 071 CV et 622 915 CV, respectivement pour le T1 et T2 2025, ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs.

Le graphique 1 illustre l'évolution du nombre de CV octroyés aux producteurs Solwatt et non-Solwatt sur la période des six derniers trimestres.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT



2.2. Demande de certificats verts (quota de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Le tableau 2, ci-dessous, montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota de CV pour le 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2025, telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler. Les transactions d'annulations de CV pour les trimestres en question étaient enregistrées à la fin décembre 2025. Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par ce décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Pour le 1^{er} trimestre 2025, le quota nominal de CV est de 2 103 178 et de 1 581 372 pour le deuxième trimestre 2025. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals engagés dans les conventions carbone, le nombre de CV réellement restitués est de 1 633 026 pour le T1 et 1 102 082 pour le T2.

Ces chiffres sont encore provisoires étant la possibilité pour d'introduire des rectificatifs sur une période de 4 trimestres, soit un train mobile de 1 an.

	2025 T1	2025 T2	2025 T3	2025 T4	Total
Fournitures soumises	5.257.945	3.953.430			9.211.376
Quota nominal	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	
Quota de CV hors réduction	2.103.178	1.581.372	0	0	3.684.550
CV dûs	1.633.026	1.102.082			2.735.108

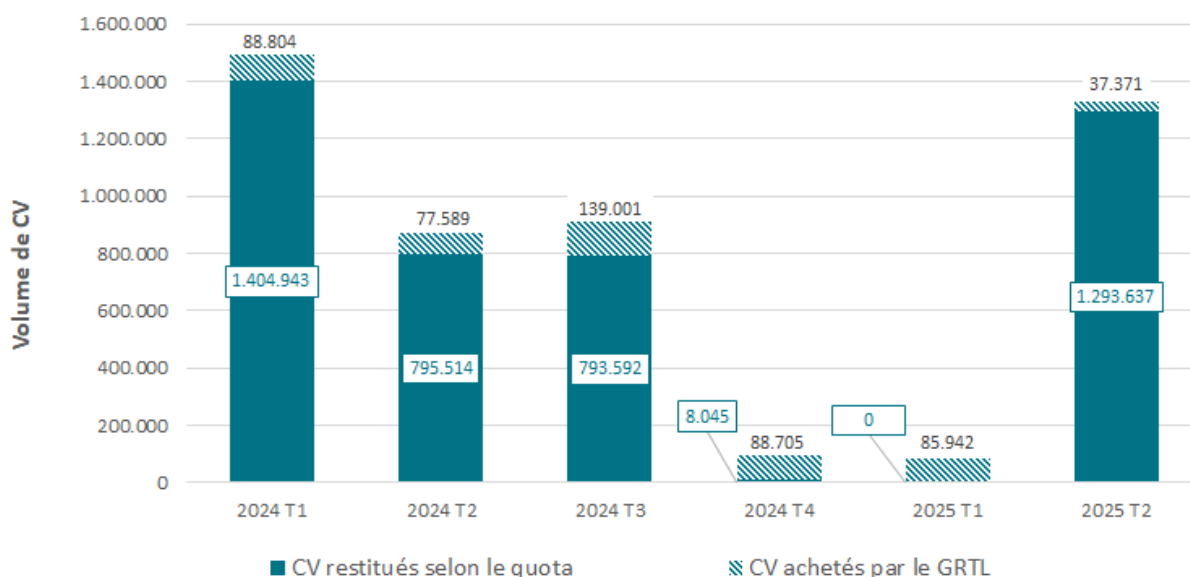
2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

Le producteur a la possibilité de valoriser ses CV soit sur le marché soit au prix garanti de 65 € /CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (GRTL), Elia. Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation. Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Durant les T1 et T2 2025, respectivement 85 942 CV et 37 371 CV ont été vendus à Elia dont environ 36 % (T1) et 54% (T2) provenant de producteurs SOLWATT et le solde, 64% (T1) et 46% (T2) provenant d'installations de plus de 10 kW. En T1 et T2 2025, respectivement, 80 % et 74 % des CV octroyés aux producteurs Solwatt sont vendus au prix garanti. En ce qui concerne les producteurs Non Solwatt, 4% et 3% des CV octroyés ont été vendus à Elia. L'Administration continue d'observer le comportement de ces producteurs vis-à-vis du prix garanti, au cas où la moyenne annuelle s'approcherait du scénario « 10% »¹.

Le graphique 2 illustre l'évolution du nombre de CV annulés dans la banque de données de l'Administration sur la période des six derniers trimestres. La distinction est opérée entre les CV restitués pour le quota et ceux achetés par le GRTL au prix régional.

GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE CV RESTITUÉS SELON LE QUOTA ET CV ACHETES PAR LE GRTL



D'un côté, la baisse des ventes des CV à Elia observée au 2^{ème} trimestre 2025 (près de 37 400 CV) est liée, comme pour les émissions de CV, à l'attaque informatique du SPW. De l'autre côté, le volume de

¹ [Perspectives d'évolution du marché des CV au 1er août 2025](#)

CV vendus au GRTL continue de diminuer progressivement en lien avec la fin du soutien accordé aux installations du régime Solwatt.

Quant aux annulations de CV pour le quota, l'Administration a mis tout en œuvre pour résorber au plus vite le retard lié à l'entrée en vigueur tardive de la réforme sur les « conventions carbone ». Le retard a également été renforcé par la cyberattaque au sein du SPW. La plateforme de CV étant fermée temporairement durant le T2 2025, les délais de transmission des données liées à l'obligation de quota ont été exceptionnellement prolongés. Au final, au 2^{ème} trimestre, une partie des CV dus (près de 1 300 000 CV) a pu être annulée couvrant certains fournisseurs et GRD pour les périodes de fourniture de T1, T2 et T3 2024. Pour rappel, au total environ 5 600 000 CV auraient dû être annulés. Le rattrapage sera réalisé au 3^{ème} trimestre 2025.

2.4. Stock de certificats verts

Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de temporisation le cas échéant) et les CV annulés (composés notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que des CV périmés).

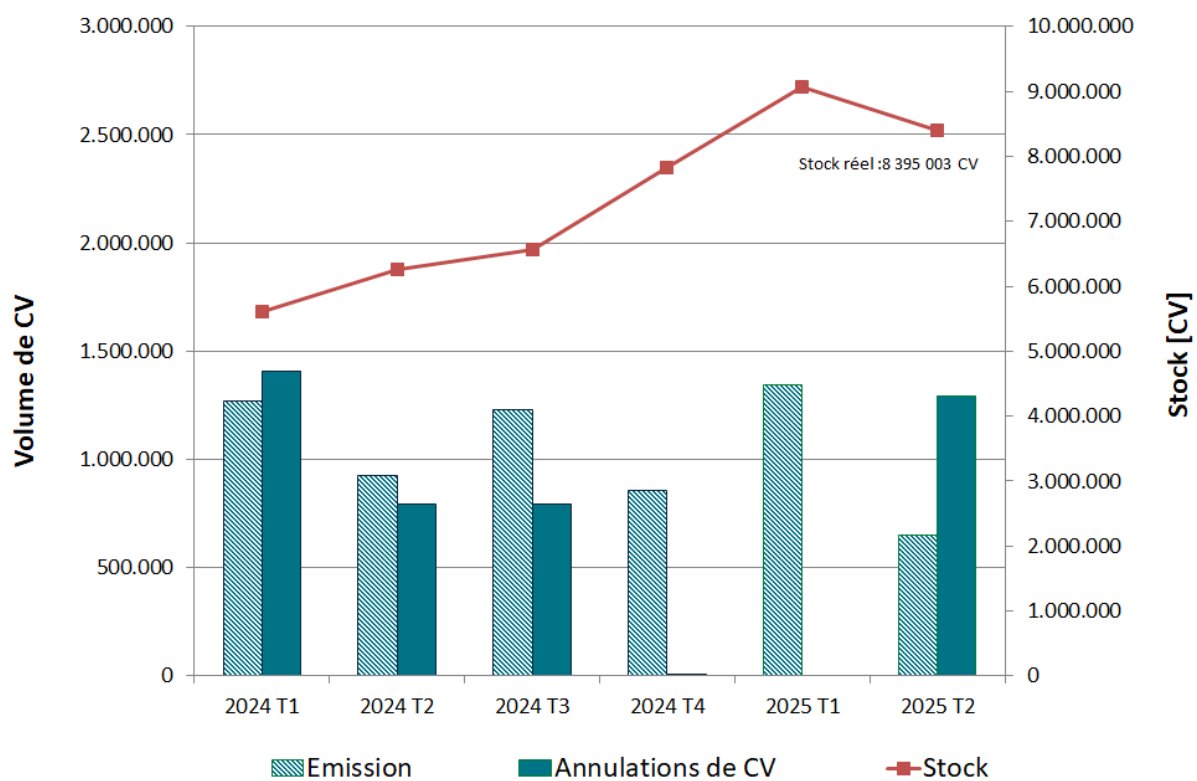
La courbe du stock sur le graphique 3 ci-dessous tient en compte tout type d'annulation ainsi que des CV arrivants sur le marché. Cependant, seules les émissions de CV et les annulations de CV liées aux quotas sont visibles sur ce graphique tandis que les ventes au prix garanti, les péremptions et les CV vendus aux enchères (les retours des CV temporisés) n'y sont pas représentées bien que comptabilisées dans la courbe du stock.

Tel qu'illustré sur le graphique 3, on observe, dans un premier temps, une augmentation du stock réel de CV au premier trimestre 2025. Ensuite, au deuxième trimestre 2025, celui-ci connaît une diminution tout en restant à un niveau élevé. Cette diminution est, d'un côté, en lien avec l'enregistrement des annulations de quota, durant le T2 2025, de près de 1 300 000 CV (constituant une partie des CV dus pour les périodes de fourniture T1, T2 et T3 2024). D'un autre côté, la baisse du stock est accentuée par le volume de CV moins important arrivant sur le marché au 2^{ème} trimestre à cause de la cyberattaque. Le niveau du stock réel très important au premier trimestre est dû au manque de transactions d'annulation.

Dans les trimestres à venir, au fur et à mesure du rattrapage du retard des annulations quotas, le stock diminuera davantage, cependant au 30/06/2025, le stock reste très élevé. En réalité, en tenant compte des annulations dues, on peut estimer le stock de CV au 30/06/25 à 4 061 780 CV. Ce volume est obtenu en considérant le stock corrigé au 31/12/24 comme point de départ auquel on ajoute les émissions des T1 et T2 2025 et retire les péremptions et annulations Elia des T1 et T2 2025 ainsi que les annulations théoriques estimées du T1 et T2 2025 (respectivement 1 142 719 CV et 1 654 301 CV).

De plus, une attention particulière sera portée sur l'évolution du stock suite à la baisse de l'offre, observée ces derniers trimestres, liée principalement à l'application du k_{ECO} recalculé.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé qu'à la fin du deuxième trimestre de l'année 2025, le stock de CV réel s'établit à environ 8 400 000 CV. Cependant, compte tenu des annulations de quotas qui devraient être enregistrées durant les trois derniers trimestres, le stock recalculé pourrait être fixé à 4 062 000 CV. Au fur et à mesure du rattrapage du retard des annulations de quotas, le stock diminuera en s'approchant du stock recalculé. Le rattrapage est prévu au 3^{ème} trimestre 2025.

Les émissions Solwatt en baisse étaient attendues et cette dynamique va s'accroître dans les prochaines années jusqu'à la fin de ce régime en 2027. La baisse des émissions non-Solwatt est liée à plusieurs facteurs comme, notamment, l'application du k_{ECO} recalculé (diminution du soutien tenant compte de l'évolution du prix de l'électricité), les fluctuations climatiques, le retard de la mise en œuvre du mécanisme de prolongation mais également au retard dans les octrois liés à la cyberattaque du SPW.

Concernant les annulations Elia, on remarque que le recours au prix garanti provenant des producteurs non-Solwatt est relativement stable (5%). Le ralentissement des ventes à Elia durant le 2^{ème} trimestre 2025 sont également en lien avec la cyberattaque. Le comportement des producteurs vis-à-vis du prix garanti fait l'objet d'un suivi régulier de l'Administration.

* *

*